



Projet d'établissement
de la micro crèche
Le jardin des lucioles

Mairie de Charbuy
2 rue des écoles, 89113 Charbuy
Tel : 03.86.47.13.10.

Sommaire

<u>Description de la structure</u>	3
Description de l'organisation et modalités d'accueil.....	3
Présentation des moyens mis en œuvre.....	3
<u>Les projets éducatifs et pédagogiques</u>	4
I. Accueillir les enfants et leurs familles.....	5
A) Inscription et admission.....	5
B) L'adaptation.....	5
C) L'accueil au quotidien.....	6
D) Le doudou.....	6
II. Accompagner l'enfant dans son développement.....	7
A) Les activités du matin.....	7
B) Les soins : temps de change et d'hygiène.....	9
C) temps de repas.....	9
D) Le sommeil.....	10
E) Les activités de l'après midi.....	11
III. La place des familles dans la structure.....	11
A) Les familles au sein de structure.....	12
B) Le travail en équipe.....	12
C) Le langage entre professionnel.....	13
D) La communication entre les familles et l'établissement	13

Description de la structure

Description de l'organisation et modalités d'accueil

La micro crèche bénéficie d'un agrément pour 10 enfants, 11 en tenant compte de la place en cas d'urgence, pour des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans révolus.

Les horaires et jours d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Présentation des moyens mis en œuvre

- Personnel

L'équipe de la micro crèche comprend :

- Une référente technique
- Une auxiliaire de puériculture
- Deux personnes possédant le CAP petite enfance

La micro crèche peut accueillir des stagiaires de différentes formations : élèves éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, de lycées professionnels...

Les stagiaires sont présentés aux parents et aux enfants avec l'explication de leur présence. Ils ne restent jamais seuls avec un enfant ou un groupe d'enfants.

Les horaires du personnel sont organisés de façon à assurer un taux d'encadrement optimal en fonction du nombre d'enfants présents et des différentes tâches nécessaires à leur accueil.

- Moyens matériels et locaux

La micro crèche est située dans le pôle jeunesse de Charbuy et dispose d'un jardin.

Sa configuration est la suivante :

- Une entrée
- Une salle principale
- Une salle de change avec WC pour enfant
- Une biberonnerie
- Deux dortoirs
- Une salle de rangement (buanderie)
- Un sanitaire

- Budget

Les familles contribuent à ce budget par le biais d'une participation financière calculée en fonction de leurs revenus et du nombre d'enfant à charge, conformément au barème de la CNAF (Caisse Nationale des Affaires Familiales).

Les projets : éducatif et pédagogique

Le projet éducatif de la structure vise à accompagner l'enfant et sa famille dans les différentes étapes du développement de l'enfant.

Il doit permettre à des enfants accueillis occasionnellement de s'intégrer facilement pour profiter au mieux de leur temps dans la structure.

Une des premières missions de la micro crèche est d'accompagner la séparation puis les retrouvailles entre l'enfant et sa famille.

La micro crèche est un lieu d'éveil, d'apprentissage et de plaisir. L'équipe accompagne l'enfant dans son développement, à son rythme et en tenant compte de sa personnalité.

Le bien-être des parents est également important dans ce projet. Cela offre une image positive à l'enfant qui a besoin de savoir ses parents satisfaits et sereins dans leur choix de mode de garde.

Le projet éducatif de la micro crèche s'appuie sur les orientations municipales. Ses objectifs définis par l'équipe de direction sont les suivants :

I. Accueillir les enfants et leurs familles

- E) Adapter l'accueil aux besoins de l'enfant et de ses parents
- F) Respecter l'individualité de chacun
- G) Favoriser la confiance
- H) Créer un espace favorable au développement de l'enfant

II. Accompagner l'enfant dans son développement

- I) Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant
- J) Veiller à la sécurité physique, affective et psychique de l'enfant
- K) Respecter le rythme de chacun
- L) Offrir un espace propice à la socialisation et à la communication
- M) Individualiser l'enfant au sein d'un groupe

III. La place des familles dans la structure

- N) Accompagner les parents dans leurs questionnements et les soutenir dans leur rôle
- O) Impliquer les parents dans le fonctionnement de la structure et dans la vie de leur enfant
- P) Renforcer le lien parents/enfants
- Q) Permettre aux parents de se rencontrer

I. Accueillir les enfants et leur famille

Un de nos objectifs est de proposer un accueil de qualité, diversifié et adapté aux besoins des familles. Pour cela nous souhaitons :

- ✓ adapter l'accueil aux besoins des familles et de leurs enfants
- ✓ Respecter l'individualité de chacun
- ✓ Favoriser la confiance
- ✓ Créer un espace favorable au développement de l'enfant

A) Inscription et admission

L'accueil des familles débute dès l'inscription où nous commençons à créer un climat de confiance.

La responsable de la structure est à l'écoute et répond aux questionnements des familles. Elle remet le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement, puis organise la période d'adaptation qui débutera dès réception des documents nécessaires à l'inscription et quelque temps avant l'inscription définitive de l'enfant.

Un contrat sera établi pour les enfants en accueil régulier.

Les enfants en accueil occasionnel sont moins présents sur la structure. Pour permettre leur intégration, l'équipe adaptera sa pratique professionnelle.

B) L'adaptation

L'adaptation est un temps de familiarisation, de rencontres et d'échanges entre l'enfant, ses parents et les professionnels, en prenant en compte les souhaits, les inquiétudes, la culture et l'histoire des familles. Cela permet de trouver de nouveaux repères, dans un lieu différent avec de nouvelles personnes.

« Prendre le temps » est essentiel, tout en sachant que certaines situations sont plus urgentes que d'autres.

Il est important que l'enfant et sa famille se sentent attendus et trouvent leur place : l'enfant a un casier attribué et il y aura un mot de bienvenue affiché dans l'entrée.

A plusieurs reprises, l'enfant vient à la micro crèche accompagné d'un ou de ses deux parents, qui s'occupent de leur enfant en présence de toute l'équipe et du reste du groupe.

L'enfant sera accueilli par une personne dite « référente » pour qu'il puisse reconnaître un visage, une voix, une manière d'être avec lui afin que ce milieu lui devienne familier. L'enfant sécurisé pourra ainsi explorer et découvrir ce qui l'entoure.

La référente remplit une fiche de renseignements avec le parent et note les premiers éléments d'observation, puis prend progressivement le relais auprès de l'enfant. Lors des visites suivantes, l'enfant reste seul à la micro crèche. Tout d'abord, il reste une demi-heure, puis plus ou moins longtemps en fonction de ses réactions et de son rythme propre.

C'est une fois que l'enfant sera satisfait dans ses besoins et évoluera sans inquiétudes, qu'il va s'intéresser et découvrir ce qui l'entoure.

Pour les enfants accueillis occasionnellement, l'adaptation se fera en fonction des besoins et de la demande de la famille et de l'enfant. Un premier contact est cependant souhaitable pour le bien-être de chacun.

Les enfants présentant un handicap peuvent être admis dans la structure avec accord de leur médecin. Un projet d'accueil individualisé sera mis en place en concertation avec les services qui suivent l'enfant et la famille.

C) L'accueil au quotidien

L'équipe s'applique à réunir les conditions d'accueil permettant à l'enfant et ses parents de se sentir reconnus et considérés.

L'accueil réservé à l'enfant et sa famille est un accueil individualisé. Les professionnelles s'organisent pour être disponibles à l'arrivée de l'enfant. Le regard porté sur l'enfant et sa famille est important pour la reconnaissance de chacun. Il doit être respectueux et suffisamment distancié pour ne pas être intrusif.

La communication avec le jeune enfant et ses parents est tout aussi importante pour permettre de créer une relation de confiance.

La professionnelle crée du lien en posant des questions sur l'enfant et le note sur un cahier de transmission; à savoir s'il va bien, s'il a bien dormi... Il est important que tout changement concernant l'enfant soit signalé.

Avant de partir, le parent prévient l'enfant en lui expliquant qu'ils se retrouveront le soir.

Afin d'accueillir le parent et de respecter le calme du temps du repas, il est demandé, dans la mesure du possible, d'éviter de venir pendant les temps forts de repas (11h45-13h15).

Au moment des retrouvailles, l'enfant a besoin d'un certain temps car il est envahi par des émotions qu'il doit maîtriser. La référente raconte le vécu de la journée et ajoute une anecdote pour personnaliser les transmissions. Le professionnel laisse les parents découvrir les nouvelles acquisitions de leur enfant.

D) Le doudou

Cet objet transitionnel permet de faire un lien entre la maison et la structure. Il apporte du réconfort lorsque l'enfant en a besoin et le sécurise.

Il sera à sa disposition dans la structure.

Pour des raisons d'hygiène, il est important que ce doudou soit lavé régulièrement.

II. Accompagner l'enfant dans son développement

L'accompagnement de l'enfant dans son développement est un point essentiel. Nous souhaitons :

- ✓ Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant
- ✓ Veiller à la sécurité physique, affective et psychique de l'enfant
- ✓ Respecter le rythme de chacun
- ✓ Offrir un espace propice à la socialisation et à la communication
- ✓ Individualiser l'enfant au sein d'un groupe

L'enfant sera acteur au sein de la structure s'il se sent rassuré et considéré. Sa confiance en lui en sera renforcée, son expression favorisée et développée, ce qui lui permettra d'explorer et découvrir son environnement en toute sécurité.

L'organisation du travail de l'équipe est la suivante :

A 7h30, les professionnelles présentes s'assurent du bon agencement de la pièce de vie où les enfants seront accueillis.

Le jeu est l'activité spontanée de l'enfant, il a une valeur essentielle pour son développement. Le professionnel aménage l'espace. Il crée un environnement stimulant par le toucher, le visuel et l'auditif.

Il est important de ne pas donner trop de jouets en même temps.

La première partie de la matinée est consacrée à l'accueil échelonné des enfants.

Les enfants sont en jeux libres pour leur permettre d'arriver tranquillement. Cela permet également à l'enfant d'exprimer ses envies, ses besoins pour se construire et grandir. Pour les adultes, c'est un temps d'observation et de découverte de l'enfant.

En effet, il est important que les professionnelles prennent du temps pour observer les enfants, ce qui nous permettra de faire un point sur chaque enfant au cours des réunions d'équipe.

Les professionnelles favorisent les échanges relationnels entre les plus petits et les plus grands. Elles sont présentes pour accompagner l'enfant dans ses découvertes : observent, verbalisent l'action de l'enfant et entrent dans son jeu.

Cela favorise l'esprit créatif de l'enfant et l'aide à développer sa personnalité, son langage, son habilité, sa concentration, sa motricité, et la connaissance de son corps.

A) Les activités de la matinée

Vers 9h30, le groupe d'enfants se rassemble pour vivre un temps d'échanges communs : se dire bonjour, écouter des histoires, chanter... C'est un temps de communication au sein du groupe, où chacun peut s'exprimer tout en respectant le temps de parole des autres.

Vers 10h, des activités sont proposées. Si l'enfant ne souhaite pas y participer, ce n'est pas une obligation.

Les activités sont adaptées en fonction de l'âge des enfants, de leur besoin et du projet éducatif de la structure. A travers celles-ci, nous essayons de favoriser l'autonomie de

l'enfant, c'est à dire que nous lui donnons les moyens d'agir seul, d'exercer de nouvelles capacités, d'expérimenter.

✓ Les activités sensorielles

Les matières malléables : pâte à modeler, terre ... L'enfant prend conscience du pouvoir de sa main : palper, malaxer, gratter, écraser... Il expérimente la matière qui résiste, se transforme. Il développe sa créativité et sa motricité fine.

Les jeux d'eau : L'eau est un élément que l'enfant boit, qui coule, peut être chaude ou froide, que l'on peut transvaser.

✓ Les jeux d'expression

La peinture, les craies et les crayons sont des outils d'expression que nous proposons. Par le prolongement de sa main et la maîtrise de ses gestes, l'enfant découvre l'intérêt de faire apparaître des signes, des couleurs, des traces ou des lettres. Il découvre des textures différentes et développe sa motricité fine.

✓ Les jeux d'imitation

L'enfant a besoin d'imiter et de s'identifier aux adultes. Il aime rejouer certaines situations dont il a été témoin afin de les comprendre, les assimiler et les maîtriser.

La salle est répartie de façon à ce que l'enfant retrouve ces situations : un coin cuisine (casserolles, table, chaises, aliments, four..), un garage (voitures, camions, moto..), une ferme (animaux, tracteur..) et un coin poupée (lit, poupées, vêtements..).

✓ Le coin lecture

Les enfants peuvent s'installer sur un tapis avec des coussins pour prendre des livres dans une caisse.

C'est la découverte de l'objet livre, le plaisir d'écouter des histoires racontées par l'adulte, d'associer des mots et des images, de reconnaître des images chargées de sens, d'entrer dans un jeu d'imitation (je fais comme papa et maman). C'est également le respect de l'objet qui est fragile.

✓ Les jeux moteurs

L'enfant a besoin de pratiquer des activités motrices telles que le toboggan, les camions porteurs, les jeux à tirer ou à pousser où il fait l'expérience des possibilités de son corps et de déplacement dans l'espace.

✓ Le jardin

Le jardin est un espace de détente, où l'enfant peut se libérer de la tension parfois accumulée à l'extérieur. Des jeux extérieurs sont disponibles : vélos, ballons, toboggan, voiture...

Les bébés sont installés sur un tapis à l'ombre du soleil, légèrement relevés pour ne pas être éblouis par la lumière extérieure.

Lorsque le temps le permet, il est possible de goûter ou de faire des activités à l'extérieur.

✓ Les sorties

S'ouvrir sur l'extérieur est un moment au cours duquel nous découvrons l'enfant dans un autre cadre de vie.

Régulièrement nous proposons des sorties à la bibliothèque, promenade au parc... C'est pour l'enfant la découverte d'un nouveau lieu, où il pourra retourner avec ses parents.

Une autorisation parentale en cas de sortie sera demandée aux parents lors de l'inscription.

L'encadrement des enfants se fera en respect des normes d'encadrement, soit un adulte pour deux enfants. L'équipe pourra demander aux familles le souhaitant, de participer aux sorties.

B) Les soins : temps de change et d'hygiène

A 10h30/11h, les enfants les plus jeunes sont changés, si cela n'a pas été nécessaire au préalable.

L'enfant est individu à part entière et doit être considéré comme tel à chaque moment de la journée. Les soins sont des temps privilégiés avec la professionnelle d'intimité, de douceur, de confiance et de sécurité.

Le respect du corps de l'enfant est important. A tout âge, il est prévenu des soins qui lui sont faits (change, lavage de mains, visage, nez, prise de température, prise de médicaments...), la professionnelle explique ce qu'elle fait à l'enfant.

L'acquisition de la propreté est un élément important pour le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Elle se fait dans le respect de la maturation physiologique et affective de l'enfant maîtrise des sphincters entre 18 et 24 mois. L'enfant doit être prêt. L'apprentissage débute chez les parents, puis les professionnelles proposeront à l'enfant, au fil de la journée.

Il est important de garder un discours positif et rassurant dans tous les cas, pour encourager l'enfant.

C) Les temps de repas

A 11h20, l'équipe accompagne les enfants au repas : lavage des mains, installation à table. Les plus grands aident à la préparation (distribution des bavoirs...).

Le temps du repas est un moment privilégié pour l'enfant et pour l'adulte. C'est un temps d'échange, d'apprentissage et de découverte des aliments et de leur goût. L'équipe propose aux enfants de goûter chaque aliment.

Ce temps est une activité éducative : il permet aux enfants d'apprécier et de découvrir des couleurs et des goûts différents selon les aliments, d'apprendre à manger seul.

A 11h30, les enfants prennent leur repas. Ils sont répartis en petits groupes.

Les bébés mangent chacun leur tour en fonction de leurs besoins. Ils sont installés dans un transat, à côté du reste du groupe.

Toute introduction d'un nouvel aliment et tout changement alimentaire se fait en concertation avec les parents.

Les moyens s'installent à table. Les repas sont donnés individuellement en fonction de leurs besoins. Lorsque l'enfant manifeste un désir d'autonomie, l'adulte l'accompagne dans sa démarche.

Les plus grands sont servis tous ensemble à table. A tour de rôle, ils participent aux préparatifs et au rangement de la table (distribution de bavoirs, des verres...).

L'enfant est valorisé dans ses découvertes. Autour du repas, s'établissent des règles de vie, que les enfants intègrent petit à petit (attendre son tour, respecter son voisin, expliquer le partage...).

Les repas sont cuisinés et livrés par une entreprise spécialisée (ELIT restauration).

Nous veillons à ce qu'ils soient équilibrés et de qualité.

Les règles d'hygiène sont respectées en fonction des normes et des protocoles (règlement 852 et arrêté du 21 décembre 2009).

D) Le sommeil

Le sommeil est une fonction vitale : il favorise une croissance harmonieuse, un bon équilibre nerveux et une récupération physique et psychique.

Il comprend 4 phases : l'endormissement, le sommeil lent (réparateur de la fatigue physique), le sommeil rapide (réparateur de la fatigue nerveuse) et la phase intermédiaire (dispositif d'éveil).

Après le repas, vers 12h, les enfants ont un petit temps de jeux libres, le temps de digérer et que chacun se prépare à la sieste. Un professionnel propose un temps calme et raconte des histoires.

Selon leur degré d'autonomie, les enfants vont ensuite, aux toilettes, se déshabillent puis se couchent. Les plus petits sont changés par une professionnelle puis accompagnés dans leur lit. Les enfants sont répartis dans deux dortoirs en fonction de leur âge et de leur besoin de sommeil.

Les plus petits dorment dans un lit à barreaux adapté respectant les normes européennes de sécurité. Les enfants sont généralement couchés en body et peuvent être mis dans une turbulette.

Dans la mesure du possible, le lit est personnalisé. La professionnelle organise au maximum une semi-pénombre dans la pièce afin de maintenir les repères diurnes et nocturnes de l'enfant.

Les rituels d'endormissement sécurisent l'enfant en essayant de faire du lien entre les habitudes de la maison et le lieu d'accueil. Le doudou favorise ce rituel. La professionnelle individualise l'endormissement de l'enfant et veille à son confort. Le temps de repos varie selon les enfants. Le réveil se fait de façon échelonnée. Les professionnelles ne réveillent pas les enfants.

E) Les activités de l'après-midi

Vers 14h30, au lever de la sieste, les enfants sont en jeux libres. Cela leur permet de prendre le temps de se réveiller.

A 15h30/45, le goûter a lieu dans la même salle que le déjeuner. Les enfants se lavent de nouveau les mains et s'assoient où ils le désirent. L'accompagnement des adultes est similaire à celui du déjeuner.

Vers 16h, après le goûter, les professionnelles proposent aux enfants des activités calmes et/ou des jeux libres, pour préserver le calme, le rythme, l'état de fatigue de chacun et favoriser des retrouvailles plus sereines avec leurs parents.

La prise en charge et l'accompagnement des bébés se font en fonction de leurs besoins et dans le respect de leur rythme. Le choix de ne pas les isoler des enfants plus grands a été fait en équipe. Ils participent ainsi à la vie de groupe, bien qu'une partie de la pièce de vie soit aménagée pour eux avec des tapis, coussins, transats. Le contact avec les plus grands est possible, tout en étant sécurisé par la présence et le regard des adultes. Des interactions entre les enfants de tous les âges sont ainsi observées et permettent à tous d'être en communication, ce qui favorise l'éveil de chacun.

A partir de 17h, les départs des enfants sont échelonnés, encadrés par deux professionnelles. L'une accueille les parents et retransmet les informations et observations de la journée de l'enfant, pendant que l'autre professionnelle encadre le reste du groupe.

III. La place des familles

La micro crèche accueille l'enfant et sa famille. Nos objectifs sont les suivants :

- ✓ Accompagner les parents dans leurs questionnements et les soutenir dans leur rôle
- ✓ Impliquer les parents dans le fonctionnement de la structure et dans la vie de leur enfant
- ✓ Renforcer le lien parents/enfants
- ✓ Permettre aux parents de se rencontrer

Les familles peuvent participer à la vie de leur enfant à la crèche, chacune à sa façon. Selon leur désir, leur disponibilité, leur compétence, elles sont invitées à vivre un temps convivial au sein de la structure.

Elles sont les « premiers éducateurs » de leur enfant et sont souvent désireuses de savoir comment se passe l'accueil de leur enfant, ce qu'il fait durant la journée, comment il se comporte, comment il participe aux activités qui lui sont proposées... Les actions mises en place visent à permettre aux familles de mieux percevoir la vie de leur enfant au sein de la structure.

A) Les familles au sein de la structure

Les temps festifs

L'implication des parents est aussi intéressante sur des temps festifs ou au cours d'activités organisées. Ces temps d'échange peuvent permettre aux parents d'échanger avec les professionnelles de façon plus libre, moins formelle et de partager des temps de vie avec leur enfant et d'observer son comportement ou réactions dans un autre univers que celui de la maison.

Pour une évolution de ces temps d'échanges, il pourra être proposé aux parents qui le peuvent, d'accompagner les enfants au cours de certaines sorties extérieures ou activités d'éveil. Les modalités pratiques devront être définies pour que chacun puisse trouver sa place lors de ces sorties.

Ces manifestations sont organisées à des moments où les familles peuvent se rendre disponibles. Elles sont pensées et préparées par l'équipe, se déroulent sur un temps donné.

Afin de toujours placer le parent au centre de l'éducation de son enfant, des réunions à thèmes ou d'informations pourront être proposées : le sommeil de l'enfant, la période d'opposition, l'alimentation, le développement psycho-moteur... Ces différentes réunions s'inscrivent dans le cadre du soutien à la parentalité et peuvent être l'occasion d'échanges plus approfondis entre parents et professionnels.

Les intervenants sont en principe des professionnels de la petite enfance.

Des informations orales ou écrites sont données régulièrement à la personne qui accompagne l'enfant à la crèche, par les membres de l'équipe présents.

L'information aux parents passe également par l'affichage sur les panneaux d'informations à l'entrée de la micro crèche.

Des partenariats seront possible avec :

- ✓ l'école pour faire un lien entre la sortie de la micro crèche et l'entrée à l'école
- ✓ La bibliothèque
- ✓ Les frimousses
- ✓ Les associations de la commune

B) Le travail en équipe

L'équipe du service petite enfance est constituée d'un ensemble de professionnels de fonctions différentes (Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, CAP petite enfance, agents municipaux). Ils partagent des objectifs communs : l'accueil et le bien-être des enfants qui leur sont confiés.

Le travail en équipe c'est :

- ✓ avoir le respect de l'autre
- ✓ communiquer et s'entraider
- ✓ savoir se remettre en question et passer le relais
- ✓ être positif
- ✓ être disponible et à l'écoute
- ✓ proposer et non imposer
- ✓ être cohérent (crédibilité envers les collègues et les parents)

L'ensemble de ces points permettra la cohérence, l'entraide et l'harmonie au sein de l'établissement.

C) Le langage entre professionnels

Il est important de respecter certaines règles de conduites et de langages

- Ne pas remettre en question les transmissions d'une collègue devant les parents et avoir le même discours sur l'information

- Savoir rester neutre : pas de « copinage » avec les parents, ni de familiarité

- Les conflits, s'il y en a, sont à régler hors de la présence des parents et des enfants, entre les collègues concernées.

-La communication et les informations

- La fiche de transmission permet de recueillir les informations indispensables au bon déroulement de la journée (le lever, l'heure du repas, la température, les médicaments donnés...). Cela permet de relater les événements de la journée. Toutes les transmissions doivent être reprises oralement à chaque changement d'équipe et communiquées aux parents chaque jour.
- Les autres moyens : il existe d'autres supports permettant d'assurer une continuité de l'information entre professionnels : tableau de régimes alimentaires, allergies (PAI), cahier d'habitude de vie...

D) La communication entre la famille et l'établissement

Les informations quotidiennes sont notées dans la fiche de transmission.

Les événements familiaux (grossesse, naissance, déménagement, séparation, problèmes de travail ou autres) pouvant avoir des répercussions sur le quotidien de l'enfant, seront communiqués à la Responsable qui en informera, si besoin, l'équipe avec l'accord des parents. Il ne sera fait aucun jugement sur les informations données.

Tout le personnel est tenu au secret et à la discrétion professionnelle.